



RÉCHAUDS À FONDUE ET CHANDELLES : LA PRUDENCE S'IMPOSE

En cette période hivernale, les services de sécurité incendie couvrant le territoire de la MRC de Coaticook invitent les citoyens à la prudence et à la vigilance lorsqu'ils utilisent des réchauds à fondue et des chandelles. Parce que les pompiers ont votre sécurité à coeur, ils vous rappellent quelques conseils pour prévenir les incendies.

Les réchauds à fondue ... à manipuler avec soin!

- Manipulez toujours les réchauds à fondue avec soin, car les risques de brûlures et d'incendie sont très importants ;
- Favoriser les réchauds à fondue électrique, ou le combustible en gel ;



- Pour les réchauds à l'alcool, versez le combustible dans le brûleur seulement lorsque celui-ci est refroidi, autrement, la chaleur du brûleur peut enflammer l'alcool dans le contenant. Il serait d'ailleurs préférable

d'avoir un deuxième brûleur pour continuer le repas; c'est beaucoup plus prudent.

Les chandelles : les brûlez-vous par les deux bouts?

- Utilisez des chandeliers dont la base est stable et fabriquée avec des matériaux résistants au feu ;
- Assurez-vous également que le chandelier est suffisamment large et profond pour recueillir la cire chaude qui coule ;
- Placez vos chandelles loin des rideaux ou de tout autre objet pouvant facilement prendre feu. Surveillez les jeunes enfants et les animaux domestiques ;
- Ne laissez jamais brûler des chandelles sans surveillance. Éteignez-les toujours dès que vous quittez la pièce ou allez au lit. Prenez aussi l'habitude d'éteindre vos chandelles dès qu'elles sont à 5 cm (2 po) du chandelier ;
- Si ce n'est déjà fait, installez des avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone. Vérifiez régulièrement s'ils fonctionnent bien. Ces appareils peuvent vous sauver la vie.

Pour de plus amples renseignements sur les précautions à prendre au sujet des réchauds à fondue et des chandelles, communiquer avec votre Service de protection incendie ou le service de prévention incendie de la MRC de Coaticook.

Jonathan Garceau
Coordonnateur en sécurité incendie